

Compte rendu Assemblée Générale de France Laser RC 2016

L'assemblée générale débute à 18h00 le samedi 17 septembre lors du National France Laser RC. Le président de l'association Philippe Colin est excusé.

Tous les participants au National sont présents à l'Assemblée Générale.

Jean Vernhes trésorier indique :

Le rapport moral de l'année se fera de pair avec le rapport financier. Il n'y aura pas de livre de compte officiel, car le compte de l'association est en fait hébergé dans un compte personnel, celui du président.

Le point important de l'année fut l'organisation du premier championnat Européen à Valenciennes avec la participation de plus de 40 skippers, les remerciements à Marc Albiges qui a œuvré pour cette belle manifestation sportive avec le club de Valenciennes et L'Association Internationale Laser RC. Marc Albiges a d'ailleurs fini 5ème et notons aussi la belle performance de René Féron qui pour sa première participation a fini 10ème.

Le nombre d'adhésions cette année a dépassé celle de 2015 (22) avec 37 adhésions, incluant une adhésion de six bateaux du club de Voile de Vitrolles et deux adhésions gratuites pour deux mineurs.

Nous sommes en progression, mais restons une petite association. Nous avons un solde de 133€ à ce jour, ce qui nous laisse le volume financier nécessaire pour prévoir l'échéance de notre assurance.

Les diverses dépenses ont servi à aider les clubs organisateurs de l'Européen et du National 2016, ainsi que le National 2015, moment où j'ai pris le suivi des finances.

Diverses discussions concernant le devenir de l'association ont lieu. Il en résulte un commun accord sur la nécessité de déclarer officiellement notre association ainsi que l'importance d'un compte bancaire associatif.

Il est voté à l'unanimité une augmentation de l'adhésion : elle passe donc à 12€ pour la nouvelle année.

Rappel : l'adhésion est obligatoire pour participer aux régates, être couvert par l'assurance de l'association, être dans le classement de la coupe de France. Elle débute à la fin du National de l'année en cours jusqu'à la fin du prochain National. L'adhésion des mineurs reste gratuite.

Il est relevé par Stéphane Barattero un dysfonctionnement sur le calendrier des régates. Des régates ont été rajoutées en cours d'année ne lui permettant pas de se libérer professionnellement et il indique que cela nuit au classement. Marc Albiges rappelle qu'il est difficile de trouver des clubs pour l'organisation des manifestations. Un débat s'engage avec les participants, rien n'est voté si ce n'est qu'il faut suivre au mieux le règlement de l'association élaboré notamment cette année par Marc Albiges, en collaboration toujours étroite avec Philippe Colin.

Jean Vernhes rappelle que nous devons rester souples dans notre fonctionnement car nous devons nous développer en priorité. Il rappelle que le classement final pour les points est souvent induit par le classement au National, c'est le but de notre règlement afin de promouvoir la participation à cette finale.

Débat sur l'adhésion de l'association à la FFV : il est confirmé que l'association ne rejoindra pas cette année la FFV.

Calendrier 2017 : Il est adopté à l'unanimité l'accord pour une organisation du prochain National au club de Valenciennes. (Sachant qu'il est le seul à avoir répondu favorablement, la licence FFV sera donc obligatoire).

Election du nouveau bureau – 2016/2017

Président : Philippe Colin

Trésorier : Jean Vernhes

Secrétaire :

Philippe Eveillard nous indique qu'il va réfléchir pour le poste de secrétaire.

L'assemblée se termine à 19h30, et tous les skippers rejoignent le club house de Vitrolles pour le pot de l'amitié et le repas des skippers.

Secrétaire de séance : Jean Vernhes

